

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉS

RESPONSABLES DE FORMATION

Véronique BOURGNINAUD, Professeure des Universités
Co-responsable : **Jean-Pierre VIBOUD**, Président APIA Haut de France

OBJECTIFS :

Depuis l'introduction de la loi NRE en 2001, le rôle de l'administrateur de société n'a cessé de croître et on constate une véritable professionnalisation de la fonction. On distingue deux types de mandats d'administrateurs : l'administrateur exécutif et l'administrateur non exécutif dont les rôles sont définis par la loi et la jurisprudence. Contribuer à l'administration d'une société, PME, ETI ou GE, exige aujourd'hui une formation spécifique de haut niveau en matière de gouvernance tant le cadre normatif s'est complexifié dans le but d'améliorer la performance des entreprises.

Une implication pertinente dans l'exercice d'un mandat social ne peut donc se faire que par l'acquisition de solides compétences en matière de gouvernance afin de contribuer au mieux au pilotage de l'entreprise guidée par un conseil d'administration compétent et éclairé.

Cette formation diplômante poursuit plusieurs objectifs :

- Préparer les cadres et dirigeants à exercer les fonctions d'administrateur de société
- Comprendre les rouages de la gouvernance d'une société
- Mesurer l'impact des objectifs ESG (environnementaux, sociétaux et de gouvernance) sur la performance de l'entreprise
- Déterminer les bonnes pratiques et les enjeux des décisions du conseil d'administration
- Déterminer le rôle de l'administrateur en fonction de son statut (exécutif / non exécutif ; salarié / non salarié) et définir ses responsabilités
- Former les administrateurs salariés et répondre aux exigences légales
- Guider opportunément la réflexion des décideurs dans le cadre de prises de décisions stratégiques

PUBLIC :

Professionnels : cadres dirigeants, créateurs et repreneurs d'entreprise, tout dirigeant d'entreprise salarié ou / et Mandataire social, entrepreneur individuel

FORMATION OUVERTE EN :

Formation Continue (FC)

COMPÉTENCES :

- Maîtrise de la gouvernance d'entreprise : compréhension du rôle, des responsabilités et du fonctionnement des conseils d'administration.
- Compétences juridiques et responsabilité : connaissance accrue des obligations légales et des risques, notamment en matière de responsabilité civile des administrateurs.
- Vision stratégique : capacité à participer aux décisions stratégiques aux côtés des dirigeants (DG, DGD).
- Compétences en durabilité et RSE : intégration des enjeux environnementaux et sociétaux, devenus prioritaires selon les recommandations nationales et internationales.
- Professionnalisation du rôle d'administrateur : préparation concrète à l'exercice du mandat, en réponse aux attentes du législateur (loi PACTE), de l'UE et de l'OCDE.



DIPLÔME UNIVERSITAIRE ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉS

CONDITION D'ACCÈS :

- Recrutement sur dossier de candidature.
- Sur diplôme : Master 2, ou tout diplôme admis en équivalence validé, Bac + 5, diplôme ESC, ingénieur... ou une expérience à un poste de direction de 5 ans minimum : DAF, DRH, DG, DGD, membre de Comex ou de Codir, chef d'entreprise, ou à un poste ayant permis d'acquérir une réelle expertise dans un domaine spécifique intéressant les conseils d'administration (environnement, intéressement, épargne retraite...).
- En Validation des acquis de l'expérience ou Validation des Acquis Professionnels et Personnels : Il appartiendra au service des Formations Tout au Long de la Vie d'instruire le cas échéant les éventuelles demandes de Validation des Acquis Professionnels (agents publics, personnels des organismes culturels).

ORGANISATION :

Le DU se déroule sur un an, soit 120 h de cours.
Les cours se déroulent les jeudis et vendredis à raison d'une semaine par mois, uniquement en présentiel à Lille, à la Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de l'Université de Lille.
Le DU n'offre pas la possibilité d'effectuer un stage.

CONDITIONS D'EXAMENS :

Contrôle continu par des travaux personnels ou en groupe sur des études de cas. Examen terminal : cas pratique écrit (Règlement des études disponible auprès du service Formation Tout au Long de la Vie).

PROGRAMMES DES ENSEIGNEMENTS :

Matière enseignée	Nombre d'heures
UE1 Gouvernance d'entreprise	60H
Théorie de la gouvernance d'entreprise	12 H
Ethique des affaires	12H
Les bonnes pratiques de gouvernance	12 H
Le conseil et la RSE	12 H
Gouvernance et compliance	12 H
UE2 Droit spécial des sociétés	60H
Rôle et responsabilité des administrateurs	12 H
L'administrateur salarié	12 H
Les comités spécialisés	12 H
Prévention et gestion de crise	12 H
Société à mission	12 H

DIPLÔME UNIVERSITAIRE *ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉS*

INFORMATIONS PRATIQUES :

→ *Pour candidater en ligne :*

Du 10 juin au 10 juillet.

➤ <https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater/>

Puis « Candidater dans une formation hors LMD ».

Plus d'informations à télécharger sur la page du DU :

➤ <https://www.univ-lille.fr/formations>

➤ <https://droit.univ-lille.fr/formations/catalogue-des-formationen>

→ *Coût de la formation :*

4 500 €

Le nombre de places est limité.

Aucun remboursement n'est autorisé après le début des enseignements.

→ *Calendrier :*

Enseignement et examen terminal dispensé de septembre à juillet

Examen de seconde session en septembre

→ *Lieu de la formation :*

Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, 1 place Déliot, 59000 Lille

Contact :

Département FTLV (Formations Tout au Long de la Vie)

Bureau A3.07 Faculté des sciences juridiques politiques et sociales

1, place Déliot – CS 10629 - 59000 Lille

Tél. +33 (0)3 20 90 74 62

du-fsjps@univ-lille.fr

